

Travaux majeurs de rénovation

Nous devons faire d'importants travaux afin de remettre en état l'enveloppe des bâtiments. Les ouvriers devront entrer dans votre logement pour remplacer les portes et les fenêtres de tous les logements.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité.

Pendant les travaux :

- Les ouvriers conserveront une distance de 1 mètre avec vous. S'ils ne peuvent le faire, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains et désinfecteront tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.



Travaux prévus en 2021 :

- 1 Les toitures seront remplacées.
- 2 Des travaux seront faits sur la maçonnerie dans les cages d'escaliers situées aux deux extrémités des bâtiments.

Travaux prévus en 2022 :

- 3 Des travaux seront faits sur la maçonnerie.
- 4 Les balcons et les escaliers extérieurs seront tous remplacés.
- 5 Les perrons avant et les petites terrasses au sol dans la cour arrière seront remplacés.
- 6 Toutes les portes et les fenêtres extérieures seront remplacées.



Calendrier

De la fin de septembre 2021
à la mi-décembre 2021 et
de la fin de mars 2022
à la fin de mai 2022



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

XO Construction



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

1. **Lorsque l'entrepreneur vous le demandera**, vous devrez :
 - préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
 - faire déplacer votre antenne satellite;
 - dégager votre salon;
 - préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
 - entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agente de liaison**, le plus rapidement possible.



inconvenients pendant les travaux

- Il y aura du bruit, de la poussière, la présence d'équipements et d'ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble.
- Nous tenterons de maintenir en tout temps un accès aux entrées principales des bâtiments et aux logements situés à l'avant.
- Des balcons et des escaliers temporaires seront installés à l'arrière des bâtiments.



pourquoi des travaux

Les travaux visent à remettre en état l'enveloppe des bâtiments et les toitures. Les infiltrations d'eau seront aussi éliminées avec l'installation de nouvelles portes et fenêtres. Finalement, les balcons, les escaliers et les perrons extérieurs, qui sont en mauvais état, seront tous remplacés.

Investissements

Plus de 1,6 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

ANDRÉA QUEZADA

Agente de liaison | 514 868-3935 | andrea.quezada@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



**Balcon dégagé
prêt pour les travaux**

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.
- Détacher les fils du téléphone ou du câble fixés autour de la porte pour éviter que les fils soient coupés.



Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.



Office municipal
d'habitation
de Montréal